

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 8 décembre 2021

41 - 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, avenue de Caux, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry

Absent : RASSIER Jean-Marie, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique.

Secrétaire de séance : SEGUIER Virginie.

Objet : Budget principal 2021 - Restes à Réaliser

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il convient transmettre au Trésorier la liste des dépenses engagées non réglées et des recettes certaines non encaissées au 31 décembre 2021.

Ces dépenses et recettes pourront ainsi être réglées et encaissées dès le début de l'exercice 2022, sans attendre le vote du prochain budget.

Dissimulation des réseaux secs - EP (opération n°80)			
Dépenses		Recettes	
C/2315	4 000.00 €	C/	- €
	<u>4 000.00 €</u>		<u>- €</u>
Accessibilité - Hôtel de Ville (opération n°402)			
Dépenses		Recettes	
C/2313	57 000.00 €	C/1321	31 000.00 €
	<u>57 000.00 €</u>	C/1322	33 000.00 €
		C/1323	19 000.00 €
			<u>83 000.00 €</u>
Tour de l'Horloge (opération n°405)			
Dépenses		Recettes	
C/2313	31 000.00 €	C/1323	76 000.00 €
	<u>31 000.00 €</u>		<u>76 000.00 €</u>
Salle multi activités (opération n°410)			
Dépenses		Recettes	
C/2111	50 000.00 €	C/	- €
C/2031	12 500.00 €		- €
	<u>62 500.00 €</u>		
Total dépenses	154 500.00 €	Total recettes	159 000.00 €
	Solde		4 500.00 €

République Française
Département de l'Hérault
Arrondissement de Béziers

Envoyé en préfecture le 10/12/2021

Reçu en préfecture le 10/12/2021

Affiché le 10/12/2021

ID : 034-213402373-20211208-41_2021-DE



Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VALIDE** les restes à réaliser sur l'exercice 2021 tels que présentés par Monsieur le Maire ;

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

